

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 4

Rubrik: Économies française et suisse : bilan et perspectives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Message de Monsieur Flavio Cotti

Président de la Confédération
et chef du Département fédéral
de l'Intérieur

Aux termes de cette année du 700^e anniversaire de la Confédération, force est de constater que notre économie a manifesté des signes de ralentissement. La Suisse a en effet dû faire face à une situation pénible de forte inflation et de chômage supérieur à la moyenne. Le taux de renchérissement est demeuré proche de 6 %, performance qui nous place dans le dernier tiers des pays de l'OCDE. L'avenir heureusement n'apparaît pas si sombre.

L'économie suisse est en effet en train de dépasser le creux de la vague et les principaux instituts de recherches conjoncturelles s'accordent à penser qu'elle devrait bientôt naviguer en eaux plus calmes. **On peut s'attendre, pour 1992, à des taux de croissance à nouveau légèrement positifs** sans toutefois atteindre le potentiel de croissance de notre économie qui est d'environ 2 %. On ne peut, en revanche, s'attendre à une amélioration à court terme de la situation sur le marché du travail.

«La priorité de notre politique économique demeure la lutte contre le renchérissement»

On a observé, depuis le début de l'année, une nette recrudescence du chômage. Le nombre des chômeurs complets a dépassé la barre des

40 000 et il est à craindre qu'il n'augmente encore jusqu'au printemps prochain. Pour mettre la situation actuelle sous son juste éclairage, il faut toutefois rappeler que nous sommes en période de rééquilibrage après surchauffe et que **plus de 300 000 emplois ont été créés entre 1983 et 1990.**

La priorité de notre politique économique demeure la lutte contre le renchérissement, pour des raisons à la fois économiques et sociales, malgré toutes les difficultés et privations que cela entraîne. Pour venir en aide aux groupes de notre population les plus frappés par le renchérissement, le Conseil fédéral a d'ailleurs mis en œuvre diverses mesures. Afin d'assurer aux rentiers AVS/AI le maintien de leur pouvoir d'achat, même en temps de forte inflation, il a été décidé en 1990 déjà de leur verser en

avril et en août 1991 une allocation de renchérissement de 6,25 % qui n'est pas prévue par la loi. S'y ajoutent la hausse ordinaire des rentes AVS/AI et l'adaptation des limites de revenus pour les prestations complémentaires au 1^{er} janvier 1992. Par ailleurs, conformément à la proposition du gouvernement, le Conseil national a approuvé, en septembre dernier, l'abaissement de 8 à 4 % du seuil à partir duquel les rentes sont adaptées au renchérissement.

Les difficultés conjoncturelles du moment ne doivent cependant pas masquer les problèmes structurels non résolus qui constituent un défi crucial pour la politique économique des années nonante. **Nous nous devons de poursuivre notamment l'effort de déréglementation et d'ouverture de nos marchés sans oublier de stimuler notre potentiel d'innovation par la recherche, le développement et la formation.**

...«renforcer la place intellectuelle et industrielle suisse»...

Sur ce dernier point, des progrès importants ont été réalisés. Suivant la proposition du gouvernement, les Chambres ont placé des accents essentiels visant à renforcer la place intellectuelle et industrielle suisse et à rehausser le niveau de formation de la population active.

Aucun des 22 Etats de l'OCDE ne dépense autant d'argent que la Suisse pour assurer la formation d'un universitaire jusqu'à la fin de ses études. Dans notre pays, 80 pour cent des jeunes de vingt ans ont reçu ou reçoivent encore une formation allant au delà de la scolarité obligatoire.

...«doubler les ressources que la Confédération affecte à l'encouragement de la recherche»....

Mais pour répondre aux exigences croissantes d'une économie en perpétuel changement, il est nécessaire de donner à chacun la possibilité d'approfondir et d'élargir les connaissances théoriques et pratiques qu'il a acquises au cours de sa formation de base. C'est la raison pour laquelle, **notre pays a lancé une «offensive» dans le domaine du perfectionnement** et décidé de promouvoir les nouvelles techniques de fabrication intégrée par ordinateur. Il s'agit, pour l'essentiel, de fournir un soutien financier supplémentaire aux cantons et aux institutions pour leurs activités dans les domaines du perfectionnement professionnel général et de la formation continue au niveau universitaire.

En ce qui concerne plus précisément les universités, il convient encore de relever que les Chambres ont voté en mars dernier une série d'arrêtés ayant pour objectif commun de promouvoir la coopération en matière d'enseignement supérieur ainsi que la mobilité dans le contexte suisse et international, surtout européen.

Je tiens également à mentionner que pour permettre aux universités d'assumer leurs tâches dans les meilleures conditions, **la Confédération a présenté un programme spécial visant à encourager la relève universitaire** par le financement intégral, durant huit ans, des salaires de 300 postes supplémentaires d'assistants et de professeurs assistants. Enfin, dans son message de janvier dernier, le Conseil fédéral a proposé de doubler les ressources que la Confédération affecte à l'encouragement de la recherche.

Il ne fait aucun doute que la concrétisation rapide de ces efforts se traduira à moyen terme par des effets bénéfiques sur la position de l'économie nationale de la Suisse dans la compétition internationale et par un regain d'attrait pour une implantation de nouvelles entreprises dans notre pays. ■



Photo : Service Photographique du Premier Ministre.

Déclaration de Madame Edith Cresson

Premier Ministre

Les liens entre la France et la Suisse sont anciens, multiples et profonds. Leur qualité est à la mesure de la richesse des relations économiques bilatérales.

La Suisse est notre 8^e partenaire commercial et notre 1^{er} client hors de la CEE. D'un montant de 48 milliards de francs, nos ventes nous assurent une part de marché de 11,6 % qui nous place au rang de second fournisseur de la Suisse (légèrement avant l'Italie), loin cependant derrière la RFA qui contribue à raison de plus du tiers aux importations suisses, mais achète proportionnellement moins. Si les échanges commerciaux dégagent en notre faveur un excédent confortable qui nous est souvent rappelé, la Suisse ne saurait mésestimer l'importance des débouchés que lui offre la France, son second client. Ses exportations qui lui confèrent le rang de 9^e fournisseur de la France, s'élèvent en effet à plus de 31 milliards.

Traditionnellement la France apporte à la Suisse certains des biens qui lui font défaut. Les produits énergétiques et agro-alimentaires représentent aujourd'hui

encore près de 22 % de nos exportations. Elle lui fournit en outre les produits intermédiaires nécessaires au développement de son industrie de transformation. Plus de 26 % de nos ventes sont ainsi constituées de produits chimiques de base et demi-produits.

Nos succès sur le marché suisse ne s'expliquent pas seulement par la proximité géographique et une communauté de goût avec une partie de la Suisse, mais aussi par la qualité de nos produits. Nos exportations de produits industriels élaborés, à forte valeur ajoutée, ont connu une évolution particulièrement favorable au cours de ces dernières années et représentent maintenant plus de la moitié de nos ventes, grâce notamment à la faveur accrue dont ont bénéficié nos véhicules automobiles.

La France est un marché essentiel pour les produits industriels suisses. Les deux tiers de nos achats

sont en effet constitués de biens d'équipement professionnels, dont les qualités techniques sont très appréciées par nos industriels et de biens de consommation, où se confirme la vocation exportatrice des industries suisses de la pharmacie, de l'horlogerie et de la bijouterie.

“La densité des relations bilatérales se mesure aussi au nombre et à la nature des investissements.”

Conscientes très tôt des vastes possibilités du marché français, plus de 300 entreprises suisses se sont implantées en France, volontiers dans le secteur de la production industrielle. Profitant d'un marché du travail plus détendu, elles y emploient 65 000 personnes dont elles reconnaissent le sérieux et le bon niveau de formation. Une partie de nos exportations de biens intermédiaires sont le fait d'investisseurs suisses en France.

La plupart des 150 entreprises françaises présentes en Suisse exercent des activités de commerce et de services. Outre le marché solvable qu'elles y trouvent, elles apprécient tout particulièrement la qualité des infrastructures socio-économiques qui leur sont offertes et profitent souvent d'un contexte favorable reconnu pour y déployer leurs activités internationales.

Au cours des derniers mois cependant, les échanges commerciaux franco-suisses ont évolué à un rythme ralenti, en raison principalement du tassement de la conjoncture économique. Aussi, la conclusion toute récente des négociations sur l'Espace Economique Européen qui, cela doit être rappelé, avaient pris un nouveau départ lors de la présidence suisse de l'AELE, vient-elle à point nommé pour dynamiser les échanges entre nos deux pays.

Alors que le Conseil fédéral vient d'annoncer officiellement que le but, à terme, de la Suisse était de demander un jour son adhésion pleine et entière, le rapprochement des mentalités et des personnes et l'unification des conditions de concurrence qu'entraînera le grand marché de l'Espace Economique Européen contribueront certainement à donner une dimension nouvelle aux relations de bon voisinage qui ne se sont jamais démenties entre nos deux pays. Celles-ci devraient permettre de multiplier dans de nombreux domaines (transports ferroviaires à grande vitesse, transports combinés rail-route, percement des nouveaux tunnels transalpins et travaux publics, télécommunications, etc.) le développement de partenariats industriels entre entreprises françaises et suisses sur des projets d'importance majeure à l'échelle du continent tout entier. ■



L'économie suisse face à de cruciales échéances européennes

Pierre Borgeaud, Président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort), Zurich

Dans la nuit du 21 au 22 octobre 1991, après la conclusion des négociations relatives à l'Espace économique européen (EEE), le gouvernement suisse a annoncé qu'il allait soumettre le traité résultant des négociations à l'assentiment des Chambres et du peuple. En même temps, il a déclaré qu'il considérait désormais l'adhésion à la CE comme le but de la politique suisse d'intégration, et non plus comme une option parmi d'autres.

Les milieux politiques et économiques suisses sont ainsi placés devant des échéances d'une portée considérable :

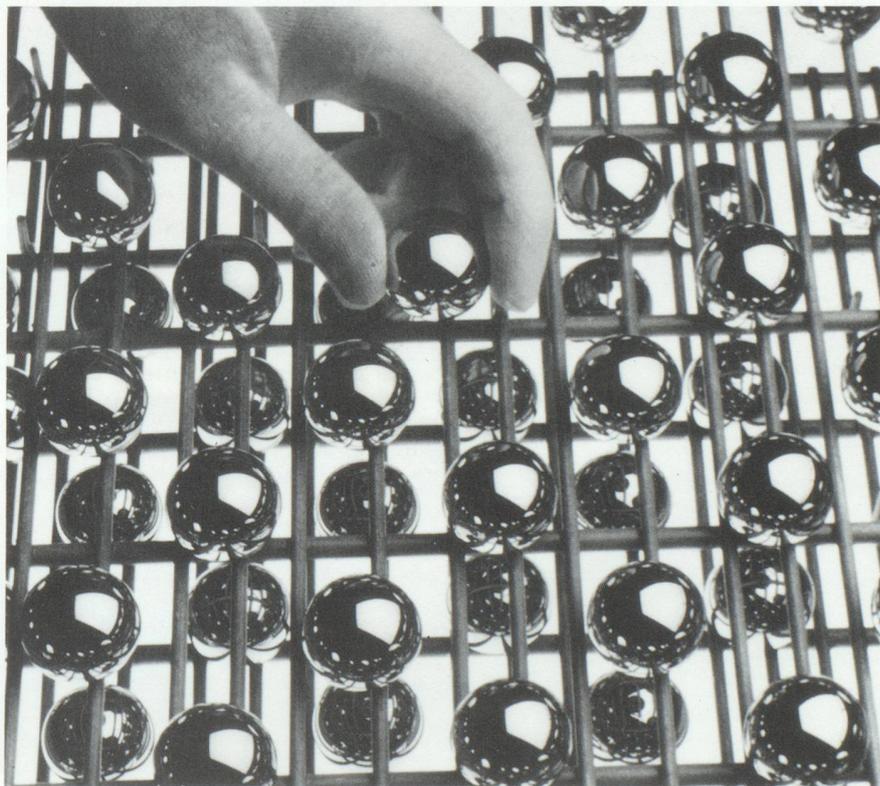
- la première et la plus immédiate concerne la participation à l'EEE,
- la seconde - à moyen terme - est la perspective d'une possible adhésion à la CE.

Dans les deux cas, le dernier mot appartiendra aux citoyennes et aux citoyens. Quel que soit leur verdict, une chose demeure certaine : la Suisse ne choisira pas l'isolement, car elle est et reste partie intégrante de l'économie européenne et mondiale, qu'elle ratifie le traité de l'EEE ou non, qu'elle adhère à la CE ou non. L'heure ne peut pas être aux émotions. Il nous faut examiner sereinement quelles doivent être notre voie et notre place au sein d'une Europe encore à la recherche de sa finalité et de son organisation. La CE - ni paradis ni enfer - constitue le meilleur point de départ envisageable pour bâtir une Europe démocratique, fédéraliste et ouverte sur le monde. Faut-il rappeler que la Suisse fait partie de l'Europe et ne peut rester en marge de ce qui s'y construit ? L'économie doit dire clairement quelles sont les conditions nécessaires, externes et internes, pour qu'elle puisse continuer

à se mesurer avec succès à ses concurrents sur les marchés d'Europe et du monde. Ce n'est qu'ainsi que le peuple suisse pourra se former une opinion fondée. Ailleurs, il suffit que le Parlement soit convaincu de la nécessité d'une réforme ; en Suisse, c'est l'ensemble de la population dont il faut emporter l'adhésion.

OUI À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

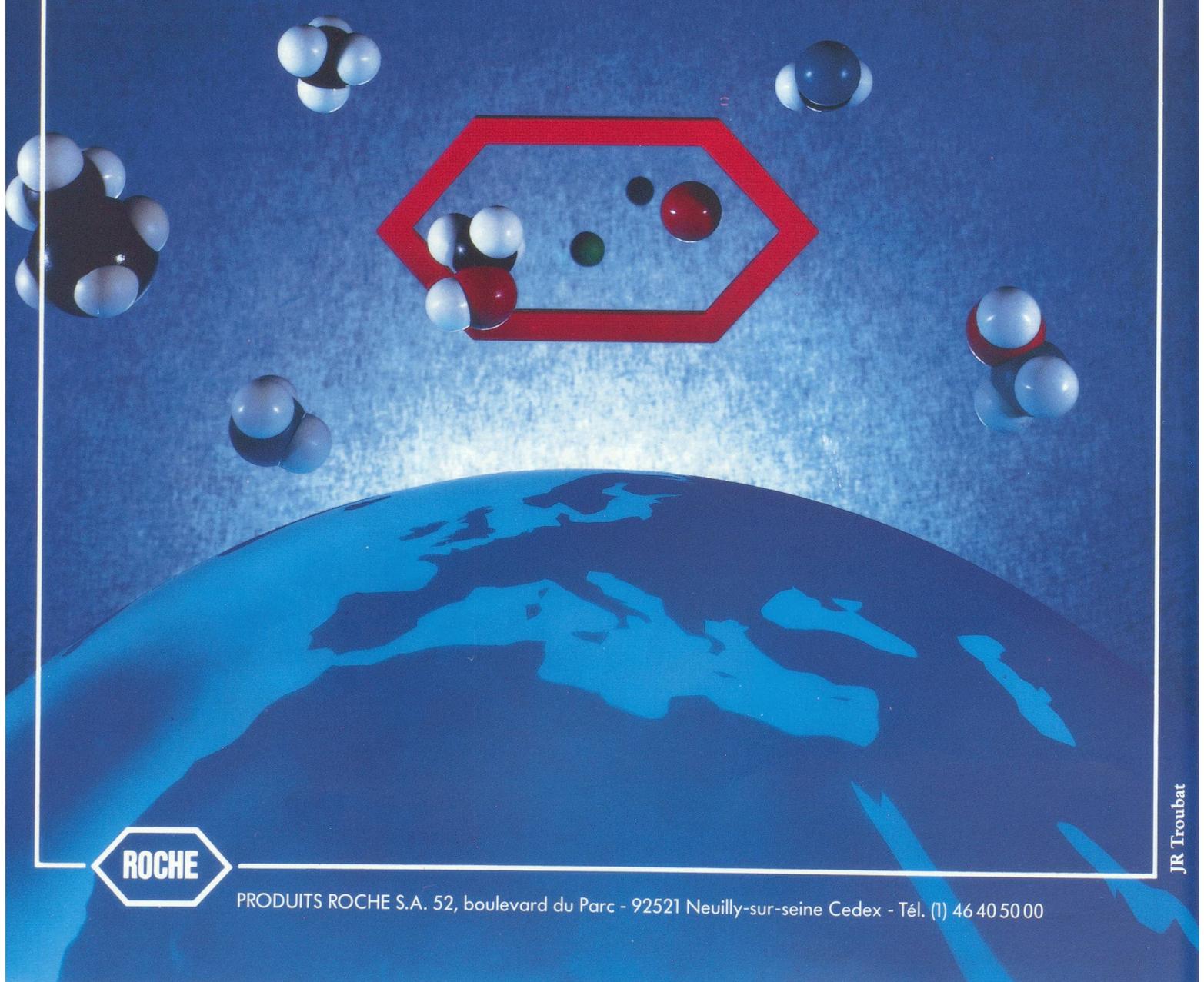
La majeure partie de l'économie suisse approuve la participation à l'EEE. Avec la CE, les entreprises helvétiques ont noué des liens commerciaux et financiers quelquefois plus étroits que certains Etats membres de la CE entre eux. Elles saluent donc la naissance d'un EEE qui ouvre aux firmes des pays de la CE et de l'AELE un accès égal à leurs marchés respectifs. Les principaux avantages d'un espace économique ouvert à tous les concurrents vont résider dans une



...*"La Suisse ne choisira pas l'isolement, car elle est et reste partie intégrante de l'économie européenne et mondiale"...*

Photo : Sulzermedica

RECHERCHE ROCHE: LA SANTÉ DU FUTUR



ROCHE

PRODUITS ROCHE S.A. 52, boulevard du Parc - 92521 Neuilly-sur-seine Cedex - Tél. (1) 46 40 50 00

JR Troubat

meilleure division du travail, dans l'accès à un marché plus vaste, dans une intensification de la concurrence et une accélération de l'innovation.

La participation à l'EEE suppose évidemment que les entreprises suisses soient disposées à déployer l'effort d'adaptation nécessaire. Elles y sont prêtes. Il va de soi que les effets de l'intégration européenne ne toucheront pas de la même manière toutes les branches et tous les marchés en Suisse. L'abaissement des coûts, le renforcement de la concurrence et l'agrandissement des marchés exerceront des effets plus ou moins positifs ou négatifs suivant la structure et la production. Les branches qui opèrent sur des marchés encore cloisonnés auront plus à «souffrir» que les industries pour lesquelles l'intégration est déjà passée dans les faits. La production de biens profitera probablement davantage de l'ouverture des marchés que le secteur des services.

Les perspectives positives offertes par l'EEE compensent quelques aspects moins séduisants du traité. Par exemple, l'économie suisse aurait souhaité une simplification plus poussée des règles relatives à l'origine et une solution au problème du trafic de perfectionnement des textiles. On ne peut non plus passer sous silence les insuffisances de l'accord dans le domaine institutionnel. Dans l'EEE, les pays de l'AELE auront à reprendre dans leur législation les développements du droit communautaire sans pouvoir dire grand'chose au cours de son élaboration. De même, on ne comprend pas bien, compte tenu des effets extraterritoriaux du droit de la CE sur la concurrence, pourquoi doit

...*“Les négociations sur l'Espace Economique Européen ont fait apparaître, comme un révélateur, la nécessité de remettre en question certaines réalités suisses”...*

...*“La liste des réformes internes souhaitables est longue”...*

être créée une autorité supranationale de surveillance au sein de l'AELE. Mais il est vrai que toute négociation exige des compromis et qu'il serait vain d'attendre que le résultat final reflète intégralement les vues initiales des parties.

Les insuffisances dont il vient d'être question devaient être mentionnées. Tout bien pesé cependant, l'Union suisse du commerce et de l'industrie juge qu'il est dans l'intérêt du pays de prendre part au grand marché de l'Espace économique européen. L'instrument d'intégration que constitue ce dernier présente un double avantage : celui de comporter des engagements dont la portée est clairement délimitée, mais aussi celui de fournir une plate-forme de nature à faciliter une adhésion ultérieure à la Communauté européenne.

UNE RÉFORME INTERNE EST NÉCESSAIRE

Les négociations sur l'EEE ont eu un autre avantage encore : elles ont fait apparaître, comme un révélateur, la nécessité de remettre en question certaines réalités suisses. La liste des réformes internes souhaitables est longue. Un accès sans discrimination au grand marché européen, que ce soit par le biais de l'EEE ou par celui

d'une adhésion à la CE, est certainement important si la Suisse veut être en mesure de s'adapter aux changements économiques en Europe et dans le monde, mais il doit être accompagné d'un effort interne rendant leur rôle aux mécanismes de l'économie de marché. Pour paraphraser un précepte connu : les réformes “commencent à la maison”. Car ce ne sont pas l'EEE ou l'adhésion à la CE qui garantiront en Suisse un système fiscal compétitif, l'assainissement des finances fédérales, le recul de l'inflation, la libéralisation du marché foncier etc. La mise à jour indispensable dépend de nos efforts propres. Le maintien de la compétitivité de l'économie exige aussi qu'on supprime certaines barrières à l'intérieur même de la Suisse. Cette remarque vaut notamment pour les marchés publics des cantons et pour l'exercice des professions réglementées.

Si nous ne trouvons pas la force de nous renouveler, on ne voit pas comment nous parviendrions à entrer dans l'EEE ou à adhérer à la CE. La Suisse ne sera pas forte du simple fait qu'elle prend part au processus d'intégration. C'est à elle qu'il incombe de réformer sa politique économique et de moderniser ses institutions. La Suisse se doit d'être solide quelle que soit la forme que prendront ses relations futures avec l'Europe. ■

Suisse de Réassurances



Zurich, Téléphone 01 285 21 21, Télex 815 722 sre ch, Télécopieur 01 285 29 99

Tableau 1 : Ratios caractéristiques du financement et des investissements des entreprises françaises

(a)	% VA					
	1982	1985	1988	1989	1990	1991 (pr)
Rémunération des salariés	68,9	66,5	60,8	60,5	61,4	62,0
Taux de marge	24,0	25,4	31,5	31,7	30,9	30,3
Intérêts versés (ensemble des SQS)	10,8	11,0	8,6	9,2	10,0	10,5
Taux d'épargne	9,8	11,1	17,3	16,6	15,4	14,4
Taux d'investissement	15,3	14,8	17,0	17,9	17,9	17,3
Taux d'autofinancement (hors stocks)	65,8	78,5	105,9	96,9	90,2	90,0

(a) Sociétés et quasi-sociétés hors grandes entreprises nationales

Source : Budgets économiques, Octobre 1991

Tableau 2 : Les investissements directs des entreprises françaises (en milliards de FF)

1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
18,6	20,0	36,2	52,3	76,0	115,2	141,5

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur

Tableau 3 : Variations des prix à la consommation dans les grands pays industrialisés (en %)

	1982	1985	1988	1989	1990	1991 (pr)
France	11,6	5,7	2,7	3,4	2,9	3,0
RFA	5,3	2,0	1,2	3,2	2,6	3,6
Six principaux partenaires	9,7	5,1	3,3	4,8	4,8	4,9
USA	5,7	3,3	3,9	4,5	5,0	4,3
Japon	2,7	2,2	- 0,1	1,8	2,4	2,9

Source : Budgets économiques, Octobre 1991

Tableau 4 : Parts de marché de la France dans les exportations des principaux pays européens (en %)

1980	1982	1985	1987 *	1988	1989	1990	1991 (est)
16,19	15,17	15,24	15,04	15,25	15,33	15,52	16,0

* : point bas

Source : Rexéco



François Périgot, Président du Conseil National du Patronat Français, Paris

Atouts et handicaps de l'économie française

L'économie française s'est notablement affaiblie au cours de la décennie qui a suivi le premier choc pétrolier. A partir de 1983, elle a entamé un redressement progressif qui s'est accéléré après 1986. Elle a certes subi par la suite les effets défavorables de la Guerre du Golfe et connaît depuis le second semestre de 1990 un ralentissement conjoncturel qui, à l'examen, n'est d'ailleurs pas le plus sensible des pays de l'OCDE.

Ce coup de frein ne doit pas masquer l'amélioration des "fondamentaux" de l'économie française. Il ne doit pas non plus conduire à majorer l'importance de certains éléments de fragilité qu'il est nécessaire de réduire dans les plus brefs délais pour que la France joue un rôle économique de tout premier plan en Europe et dans le Monde et puisse ainsi utiliser pleinement la totalité des atouts considérables dont elle dispose dès à présent.

La nette amélioration de ses "fondamentaux" donne à l'économie française d'importants atouts dans la compétition européenne et mondiale

Tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'en moins de dix ans les conditions structurelles de la croissance de l'économie française se sont profondément transformées, de telle manière qu'aujourd'hui l'industrie française est en train de reprendre des parts de marché au niveau mondial, ce qui traduit un progrès indéniable de sa compétitivité.

Le premier facteur de ce redressement est l'accroissement de la part des entreprises dans la répartition de la valeur ajoutée. Entre 1973 et 1982,

elle n'avait cessé de diminuer, entraînant simultanément une baisse de l'effort d'investissement et une montée de l'endettement des entreprises. Grâce à une politique salariale plus stricte, ces évolutions se sont progressivement inversées à partir de 1983. Une rechute limitée, mais néanmoins réelle, s'est produite en 1990 et 1991, qui a pesé sur l'investissement et provoqué une nouvelle poussée de l'endettement. Il semble cependant qu'une stabilisation se soit produite au second semestre 1991 et qu'une amélioration soit possible en 1992. Le retour à l'expansion devrait permettre par la suite de nouveaux progrès significatifs (voir tableau 1).

Avec un peu de décalage sur la reprise fondamentale de l'investissement, on a enregistré une forte progression de l'internationalisation des entreprises françaises, dont témoignent les chiffres concernant les investissements directs français à l'étranger (cf. tableau 2). Ce coup d'accélérateur était nécessaire, compte tenu à la fois des implications du marché unique européen et des impératifs actuels de la pénétration des marchés internationaux. L'économie française rattrape ainsi à grands pas un long retard. Ces efforts commencent, semble-t-il, à payer en matière

de conquête de parts du marché international. Le tableau serait incomplet si on n'y ajoutait que les entreprises françaises sont les premiers investisseurs étrangers dans les cinq Länder de l'ancienne RDA (voir tableau 2).

Le troisième facteur positif est d'ordre institutionnel et fiscal. A partir de 1986-87, le cadre législatif et réglementaire français a enfin commencé à s'assouplir. On citera à ce propos quelques évolutions majeures : la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; la libération des prix, des marges et des changes ; d'importantes privatisations réalisées entre 1986 et 1988 et qui n'ont pas été mises en cause par la suite ; la libéralisation du marché financier et des mouvements de capitaux.

Sur le plan fiscal, le taux d'imposition des bénéfices est progressivement passé de 50 % au milieu des années 80, à 34 % en 1992 et 33 1/3 % en 1993. Le taux majoré de la TVA (33 %) a également été sensiblement réduit (22 % aujourd'hui) et disparaîtra en 1993, pour rejoindre le taux normal de 18,6 %. La fiscalité de l'épargne a été significativement abaissée dans certains domaines et des mesures favorables à la reconstitution des fonds propres dans les PME sont prévues dans le budget de 1992. Il est inutile de souligner le rôle essentiel qu'a joué dans ces adaptations positives la nécessité de s'adapter aux exigences du marché unique européen et, plus généralement, aux contraintes de la concurrence internationale.

C'est dans ce contexte d'ouverture internationale que la France a largement, sinon totalement, renoncé aux pratiques les plus voyantes et les plus inefficaces de l'interventionnisme étatique, comme les plans de développement sectoriels. Des tentatives de retour en arrière se font encore parfois jour, mais elles n'entraînent guère d'adhésion et n'ont aucune chance de pérennité.

Le retour à un plus grand libéralisme et à de meilleures conditions fondamentales de la croissance est allé de pair avec une lutte déterminée contre l'inflation. A cet égard, les progrès réalisés en moins de 10 ans sont

Voici la clé de quelques secrets parmi les mieux gardés au monde.



Cette clé est celle du coffre où la reine Marie-Antoinette conservait ses secrets. La tige de cette clé porte encore les attributs royaux et le système de chiffrement très élaboré qui figure sur l'anneau permettant d'utiliser un code secret. Musée National des Techniques, Paris.

Voici la clé de la plus européenne des banques suisses d'investissement.

En 1872, quand la Société de Banque Suisse a été fondée pour financer le réseau ferré, les marchés financiers étaient encore stables et transparents et il était encore relativement aisé d'harmoniser les souhaits des investisseurs et ceux des émetteurs. La situation a changé aujourd'hui du tout au tout et le maillage des marchés des capitaux à l'échelle mondiale ne simplifie pas les choses. Futures, options, produits dérivés et gestion des risques confèrent aux opérations bancaires de nouvelles dimensions et les défis à relever sont de taille. La compétence de la SBS en la matière, son ingénierie financière, son expérience internationale et la solidité de son assise financière sont chaque année attestées par la notation AAA, marque de confiance très prisée mais rarement accordée par les agences de notation. La SBS jouit aujourd'hui d'une notoriété incontestée sur tous les grands marchés financiers. Avoir à vos côtés une banque d'investissement où puissance novatrice et volonté d'aboutir se conjuguent, c'est mettre toutes les chances de votre côté. La SBS, c'est plus de 300 agences en Suisse et des représentations dans 37 autres pays. En cas de besoin, sachez que la plus proche n'est jamais bien loin...



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Swiss Bank Corporation

The key Swiss bank

impressionnants, notamment par rapport à la RFA. Personne n'aurait sans doute parié en 1983, ou même en 1985, qu'au début des années 90 l'inflation française serait inférieure à l'allemande. Par ailleurs, il est hautement significatif qu'à l'heure actuelle, la France ferait partie du petit groupe des pays de la CEE répondant aux critères de convergence retenus pour le passage à l'union économique et monétaire (voir tableau 3).

Tous ces progrès ont permis de consolider la politique de désinflation puis de stabilité compétitive dans laquelle la France s'est engagée depuis 1983 et qui a conforté la position du FF par rapport au Mark allemand au sein du SME. Par voie de conséquence, on assiste depuis quelque temps à un redressement des parts de marché internationales de la France. Ceci traduit l'amélioration structurelle de la compétitivité de l'économie française et donc l'efficacité de cette politique économique. L'amélioration de ces parts de marché a été notable au cours des neuf derniers mois, de sorte que les exportations françaises ont crû à un rythme annuel voisin de 13 %. Cette bonne performance contribue à limiter le déficit extérieur de 1991 et devrait l'an prochain non seulement nous amener à un niveau proche de l'équilibre, mais aussi stimuler notre croissance, sauf chute excessive du dollar (voir tableau 4).

Il faut maintenant consolider ces résultats. Pour y parvenir, il reste à déduire les facteurs de fragilité dont nous souffrons encore et qui limitent l'attractivité de notre espace économique. Nous devons progresser dans cette direction pour être capables de faire face avec succès aux impératifs particulièrement contraignants du marché unique européen et de la concurrence internationale des prochaines années.

L'attractivité de l'espace économique français doit être encore améliorée au cours des toutes prochaines années.

Pour se développer, il faut investir et donc trouver du financement. La situation des entreprises françaises s'est consolidée en ce qui concerne l'auto-financement, mais celui-ci ne saurait suffire car même si les marges des entreprises peuvent être accrues, cette augmentation rencontrera des limites qui tiennent à l'obligation de faire participer raisonnablement les salariés aux gains de productivité. L'histoire des vingt dernières années a montré le danger que constituait un recours excessif à l'endettement, dont le coût a été singulièrement accru par la hausse des taux d'intérêt. Cette expérience démontre la nécessité pour l'économie française de pouvoir dans l'avenir faire davanta-

ge appel à l'épargne directement investie dans l'entreprise.

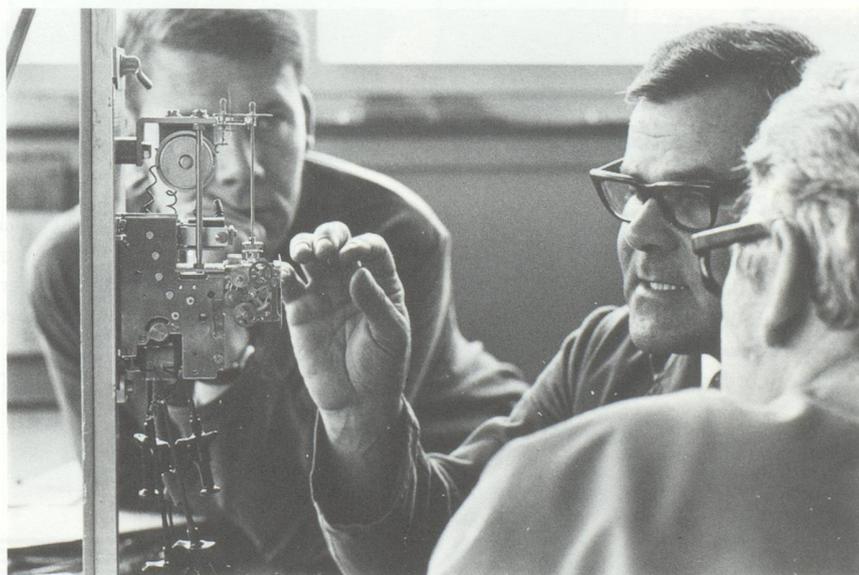
Ce problème a fait l'objet d'une très grande attention de la part du CNPF, qui lui a récemment consacré un rapport fondant une série de propositions qui devraient être progressivement adoptées. L'accent a notamment été mis sur le développement de l'épargne salariale et de l'épargne-retraite, ainsi que sur l'égalité du traitement fiscal des actions et des obligations, et sur certaines mesures spécifiques en faveur des petites et moyennes entreprises.

La formation constitue un autre objet de préoccupation. Les qualités de notre enseignement général sont reconnues ; par contre, les insuffisances de notre formation professionnelle initiale sont évidentes. Elles se manifestent par une grave difficulté d'insertion et un taux de chômage important des jeunes de 15 à 25 ans, pendant que dans le même temps de nombreuses entreprises françaises ont éprouvé, ces dernières années, des difficultés sérieuses et parfois insurmontables à trouver du personnel qualifié à tout niveau.

Heureusement, l'effort massif qui doit être accompli est en cours. Les entreprises s'engagent à nouveau dans la formation initiale ; un sensible regain de l'apprentissage est notable. Les formations d'insertion par alternance accueillent de l'ordre de 300 000 jeunes par an. Près de 800 000 stagiaires passent chaque année par les entreprises.

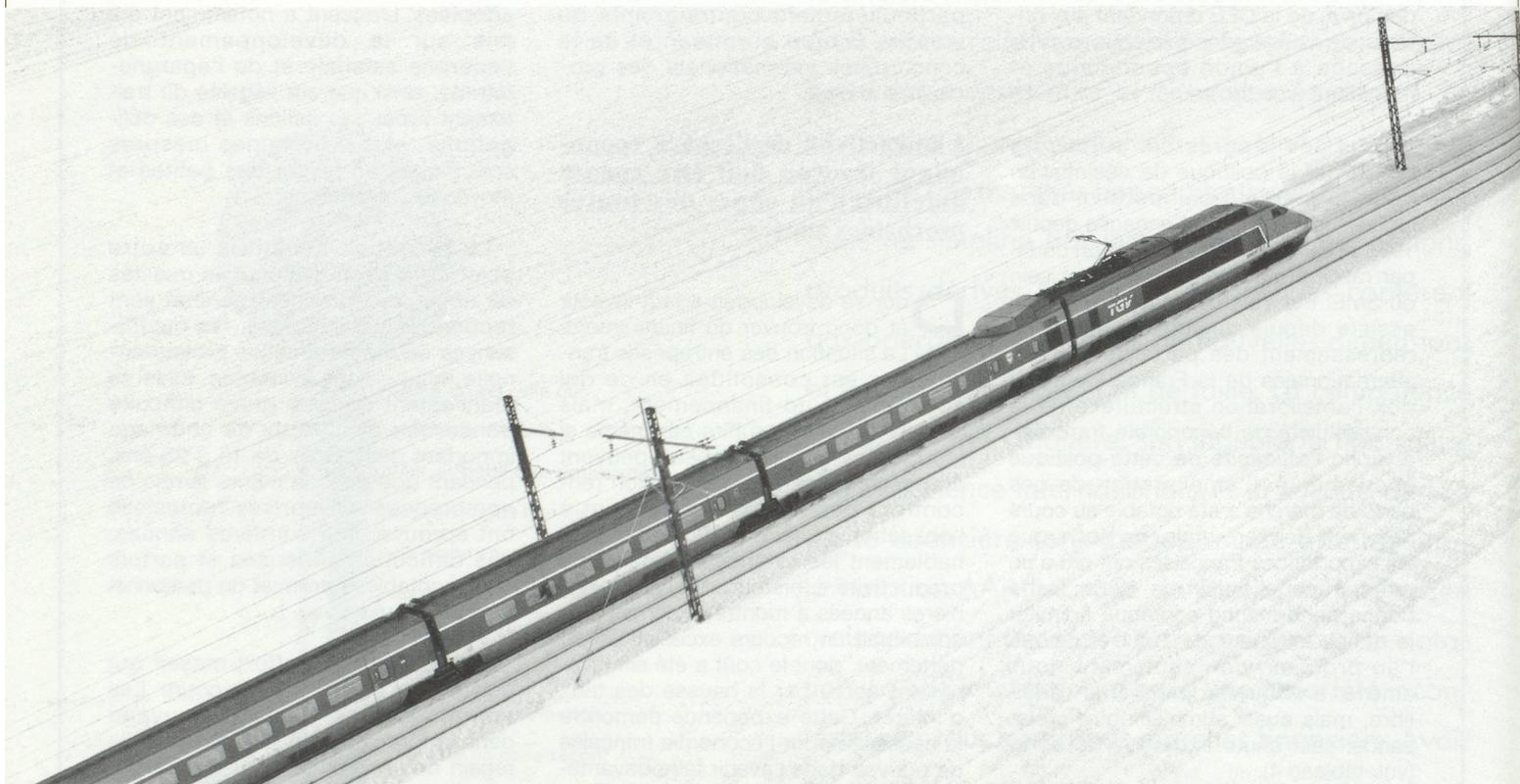
La formation continue est l'objet depuis 20 ans de progrès constants. En 1990, les entreprises ont consacré en moyenne 3,2 % de leur masse salariale avec un accroissement de 10 % pour cette seule année. Un accord paritaire national interprofessionnel conclu le 3 juillet 1991 entre le CNPF et les syndicats de salariés, a mis à jour le dispositif applicable à l'ensemble des entreprises privées.

La nécessité évoquée plus haut d'assurer à la fois une participation des salariés aux gains de productivité et l'accroissement des ressources d'auto-financement donne une acuité toute particulière à la répartition entre salaire indirect et salaire direct. Un



... "Les entreprises s'engagent à nouveau dans la formation initiale ; un sensible regain de l'apprentissage est notable"...

Aujourd'hui, on connaît déjà ceux qui seront les plus rapides en 1992 pour gagner Albertville



**Paris-Albertville
3 h 40.**

Les Jeux Olympiques sont un événement rare et unique auquel chacun d'entre nous rêve d'assister au moins une fois dans sa vie. En février 1992, la SNCF permettra à un maximum de voyageurs de s'y rendre. Tous les jours, trois TGV supplémentaires

**Près de 100 trains par jour
dans la Tarentaise.**

Paris-Chambéry-Bourg-Saint-Maurice et retour seront mis en circulation, ainsi que deux trains de nuit. Un service supplémentaire de 16 navettes par jour entre l'aéroport de Satolas, Aix-les-Bains, Chambéry et les gares d'accès aux sites

**Les J.O.
accessibles à tous.**

olympiques sera également mis en place. Les correspondances par navettes olympiques vers ou au départ des stations seront assurées. Ainsi, la SNCF, transporteur national officiel des J.O. d'Albertville, offrira à chacun la possibilité de participer.

TRANSPORTEUR NATIONAL OFFICIEL DES XVI^{ES} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER



SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

des problèmes majeurs posé aux entreprises françaises est la part excessive du premier dans le coût salarial total supporté par l'entreprise. Lorsqu'on compare le poids relatif des charges sociales en France et en RFA ou en Suisse, on est frappé par l'aspect atypique de notre structure salariale.

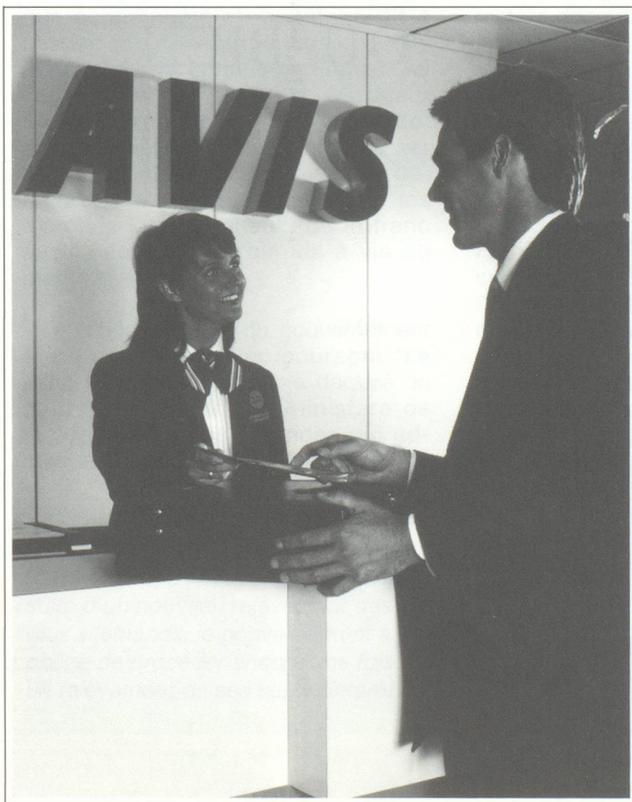
Cette situation entraîne deux perversions notables. En premier lieu, les salariés français qui n'ont de regard que pour le salaire net, s'estiment plus mal payés que leurs équivalents allemands ou suisses. Cette impression peut conduire dans les zones frontalières à une véritable fuite des salariés les plus qualifiés. Dans une Europe qui s'unifie, ce phénomène est susceptible de faire tache d'huile. En second lieu, l'accroissement des prélèvements sociaux auquel on a assisté durant ces dernières années, a absorbé en quasi totalité les augmentations du pouvoir d'achat du salaire brut, ce qui constitue une source de revendications salariales supplémentaires, que les entreprises ne sauraient satisfaire sans mettre en cause leur financement et leur compétitivité.

La conclusion est claire : il faut réduire les prélèvements obligatoires, d'une part, en gérant plus strictement l'Etat et les systèmes de protection sociale et, d'autre part, en développant une plus grande responsabilisation des Français dans le financement de celle-ci. C'est pourquoi le CNPF plaide vigoureusement en faveur du transfert au budget de l'Etat des allocations familiales, actuellement à la charge des entreprises, de la retraite par capitalisation en complément du système de répartition qu'il n'a jamais été question d'abandonner et enfin d'une politique concertée de maîtrise de la croissance des dépenses de santé. Les blocages rencontrés dans cette remise à plat s'amenuisent et on peut raisonnablement espérer qu'au cours des prochaines années le paysage aura sensiblement été amélioré sur tous ces plans.

Enfin, il reste à limiter au strict minimum l'œuvre entreprise de démantèlement de l'interventionnisme étatique. Ceci passe d'abord par une vraie privatisation des entreprises encore aux mains de l'Etat, qu'elles soient industrielles ou financières. La

situation actuelle n'est plus tenable longtemps car l'Etat ne dispose plus des moyens financiers nécessaires au développement de celles qu'il possède encore. Les tentatives récentes de privatisation partielle ne constituent manifestement pas une réponse satisfaisante à ce problème. On peut donc s'attendre à ce que l'heure de vérité sonne très bientôt et que la France se débarrasse enfin de ce qui lui reste du carcan étatique.

■
En conclusion, l'économie française a été profondément modernisée durant les dernières années. Elle dispose ainsi d'incontestables atouts pour saisir pleinement les opportunités du marché unique européen et relever simultanément les défis de celui-ci. Pour maximiser ses gains, il lui faut terminer sa mutation. Les orientations en cours laissent prévoir que celle-ci est en bonne voie, de sorte qu'à moyen terme nous avons toutes les raisons d'être optimistes et de croire en un grand avenir pour nos entreprises et notre pays. ■



AVIS est le premier réseau de location de voitures courte durée en France. Mettant à votre disposition ses 520 points de vente, AVIS est présent au cœur de 200 grandes gares et de 55 aéroports.

**CENTRE INTERNATIONAL
DE RÉSERVATION**

TÉL. : (1) 46.09.92.12

AVIS

Décidés à faire mille fois plus.

A VOUS DE CHOISIR COMMENT VOUS RENDRE A BALE-MULHOUSE



AVEC CROSSAIR, AU CHAMPAGNE.

Dès à présent il existe une différence sur les vols entre Paris et Bâle / Mulhouse : Le nouveau Jumbolino-Jet de Crossair. Avec des sièges en cuir, du champagne et un service impeccable. En plus vous bénéficiez de tarifs très compétitifs. Pour les informations et les réservations, contactez votre Agence de Voyages ou Swissair à Paris, tél. (1) 45 81 11 01.



EUROAIRPORT - PARIS

dép. 07.05 arr. 08.05
dép. 14.15 arr. 15.15
dép. 17.45 arr. 18.45

PARIS - EUROAIRPORT

dép. 08.45 arr. 09.45
dép. 16.00 arr. 17.00
dép. 19.25 arr. 20.25

EUROAIRPORT Basel-Mulhouse-Freiburg / PARIS Charles-de-Gaulle

La politique d'un franc fort : handicap ou stimulant pour les entreprises suisses dans l'Hexagone ?

Friedemann Bartu, Journaliste économique et financier et Cécile Henriques-Raba, Paris

“Construire une France forte sur un franc fort”. Cette formule, abusivement utilisée durant la V^e République, a été testée en cette année 1991 qui, au mois de mai, a marqué la décennie de la présidence de Monsieur François Mitterrand.

L'ANNÉE 1991 RESTERA DANS LES ANNALES FRANÇAISES UNE ANNÉE DE MOROSITÉ.

À plusieurs reprises, le ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Pierre Bérégovoy, a dû faire montre de sa sincérité et de sa persévérance dans sa politique économique et monétaire. Et à chaque fois, Bercy montrait une fermeté rarement connue en France. Au début de novembre 1991, Monsieur Pierre Bérégovoy a même décidé, après plusieurs baisses, de rehausser les taux d'intérêt de 0,5 % afin de défendre la monnaie française sur les marchés internationaux, où le franc avait perdu du terrain vis-à-vis du mark allemand (*).

L'action décisive du gouvernement a été entreprise avec courage. “Le franc passe avant tout”, a déclaré un haut fonctionnaire du ministère de l'Economie et des Finances qui admettait en même temps que la France

(*) De même, à la veille de Noël, à la suite d'un nouveau relèvement des taux allemands, le gouvernement a été obligé de procéder encore une fois à un relèvement de ses taux d'intérêt.

a payé sa stabilité monétaire par les taux réels les plus élevés du monde industriel — fait qui a contribué à retarder la reprise économique tant attendue pour le deuxième trimestre et qui, à la fin de l'année 1991, n'a toujours pas été au rendez-vous —. La fin de la guerre du Golfe n'a pas apporté la reprise conjoncturelle que tout le monde avait espérée. L'année 1991 restera donc dans les annales françaises une année de morosité.

Ainsi, il n'est guère étonnant que les affaires des entreprises suisses en France aient été touchées par ce marasme, qui s'est d'ailleurs manifesté de la même façon Outre-Rhône où, contrairement à ce qui se passe en France, le problème de l'inflation resurgit. Vers la fin de l'année 1991, l'écart entre les taux d'inflation français et suisse était notable : pour la deuxième année consécutive, l'inflation de la France, qui atteignait 2,5 % en octobre, est bien inférieure à celle de la Suisse, qui s'élevait quant à elle à 5,1 %. Néanmoins, les investissements ont fortement reculé dans les deux pays, ralentissant par là même la croissance des deux économies : le Produit Intérieur Brut suisse pourrait ainsi subir un recul de l'ordre de 0,5 % en 1991, avant d'enregistrer de nouveau une croissance modérée de l'ordre de 1,3 % en 1992. À l'instar de la Suisse, le P.I.B. de la France ne devrait guère croître de plus de 1,5 %

en 1991 puis connaître une hausse plus importante en 1992, supérieure à 2 % selon le gouvernement.

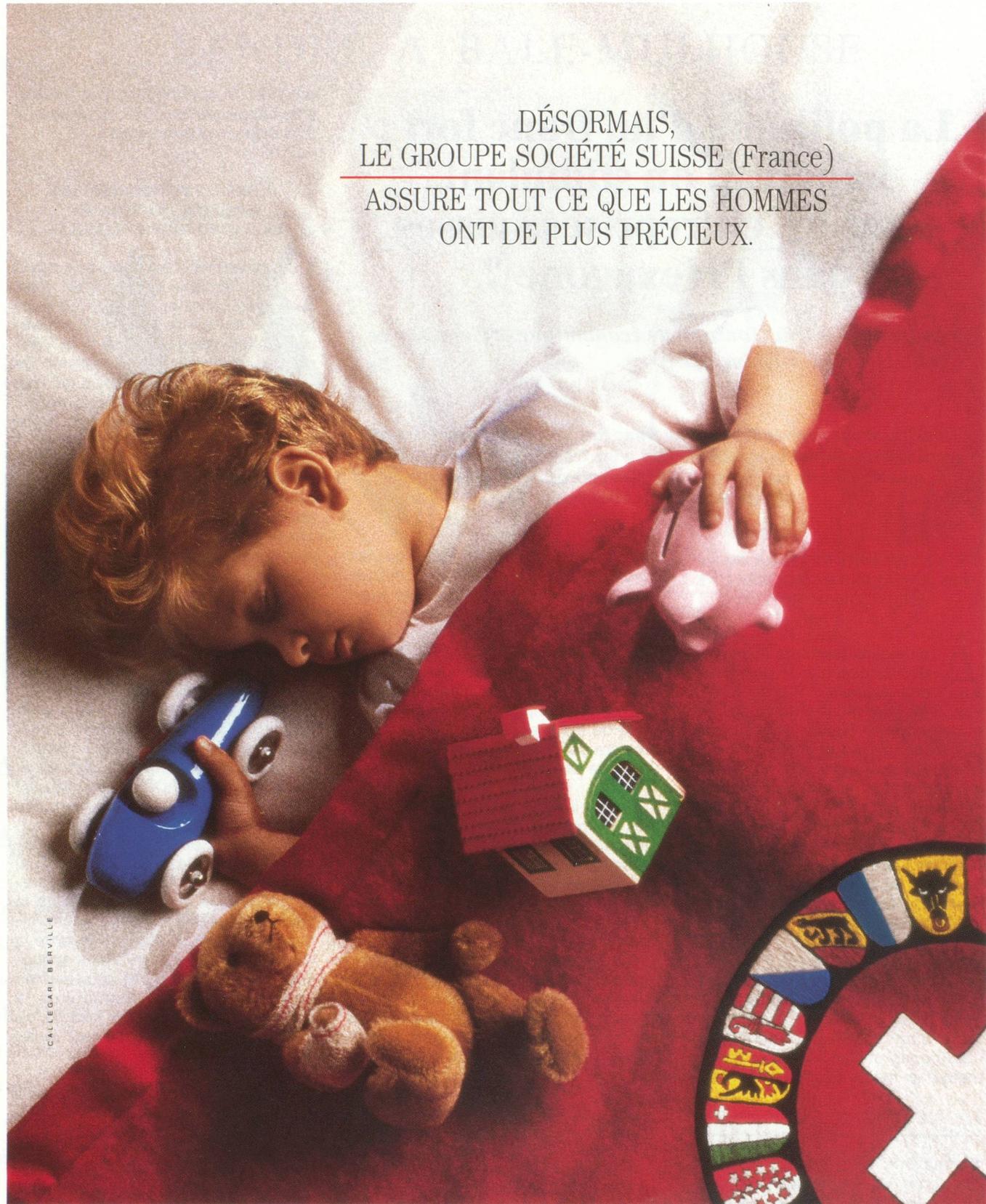
VERS UN FLÉCHISSEMENT SENSIBLE DU VOLUME DU COMMERCE BILATÉRAL

L'incertitude économique qui a dominé toute l'année 1991 s'est aussi manifestée par des fluctuations extraordinaires du commerce extérieur entre la Suisse et la France, qui atteignaient 79,6 milliards de francs français en 1990, alors qu'elles étaient de 76,1 milliards de francs français en 1989. Les échanges commerciaux franco-suisses se sont considérablement calmés au cours du premier semestre 1991. Après avoir continuellement baissé pendant six mois, les importations françaises ont émergé en juillet, chuté en août, rebondi en septembre, pour fléchir de nouveau en octobre. Parallèlement, les exportations françaises vers la Suisse subissaient une forte baisse jusqu'au mois d'août, mais ont regagné du terrain depuis. Toutes ces fluctuations atypiques tendent en 1991 vers un fléchissement sensible du volume du commerce bilatéral, qui, pour l'année précédente, s'était terminé par un solde de 16,6 milliards de francs français, ce qui correspondait non seulement à un nouveau record historique — en 1989, ce solde était de 16,4 milliards de francs français — mais aussi à une première économique : le solde commercial français vis-à-vis de la Suisse représentait le plus grand excédent de la France dans des relations économiques bilatérales. Il couvrait plus de la moitié du déficit des relations économiques tant avec les Etats-Unis qu'avec le Japon. Néanmoins, la croissance nominale de 1,25 % du solde représente en terme réel un recul de l'ordre de 2 %.

Vu de Berne et exprimé en francs suisses, le déficit commercial issu des échanges franco-suisses se monte, en valeur nominale, à 1,96 milliard de francs suisses. Cette diminution de 5,5 % par rapport au déficit de 1989 s'explique en partie par la plus faible progression des importations (2,3 % de moins que l'accroissement des exportations).

le plus sûr pour le avenir de vos enfants

DÉSORMAIS,
LE GROUPE SOCIÉTÉ SUISSE (France)
ASSURE TOUT CE QUE LES HOMMES
ONT DE PLUS PRÉCIEUX.



CALLEGARI BERVILLE



LES ASSURANCES DE VOTRE TRANQUILLITÉ.

UN "OUI...MAIS" POUR LA POLITIQUE DE MONSIEUR PIERRE BÉRÉGOVOY

L'enquête que nous avons menée auprès d'une vingtaine d'entreprises suisses installées dans l'Hexagone a démontré que celles-ci avaient ressenti favorablement la politique de désinflation compétitive de Monsieur Pierre Bérégovoy. La plupart d'entre elles partagent l'opinion de celui-ci, selon laquelle le tissu industriel français ne peut se resserrer que grâce à une politique visant un franc fort, et non par une politique de dévaluation compétitive, comme cela a été envisagé par le passé. Le gouvernement français va probablement devoir continuer sa politique de rigueur encore quelques années afin de convaincre les marchés financiers internationaux et leur faire accepter que le franc fort est une réalité.

Le franc fort, et surtout stable, est donc considéré comme le point le plus important pour la plupart des entreprises suisses en France. La stabilité monétaire est jugée comme l'un des plus grands succès du gouvernement et ce, même si le prix à payer a été élevé. A la fin de l'année 1991, la France se trouve confrontée à une masse de presque trois millions de chômeurs, soit environ dix pour cent de la population active, ce qui représente sensiblement la moitié de la population suisse. Cet état de fait ne favorise pas la confiance économique et tend à freiner la consommation intérieure.

AFFAIRES EN BAISSÉ POUR LE SECTEUR DU TRANSPORT ET DU TOURISME

Le trafic aérien entre la Suisse et la France a été directement touché par cette conjoncture négative, bien que des sociétés telles que *Swissair* aient pu profiter durant la Guerre du Golfe d'une demande accrue ; en temps de crise, on préfère généralement les compagnies aériennes des pays neutres. Mais cet effet a été de courte durée et n'a pas suffi à compenser la baisse générale de la demande. Le nombre de passagers transportés par *Swissair* a baissé durant les neuf premiers mois de l'année, pour atteindre 495 000 personnes. La

Statistiques des échanges commerciaux bilatéraux

A) Solde de la balance commerciale franco-suisse au :

31 mars 1991	3,58 milliards de FF en faveur de la France
30 juin 1991	7,74 milliards de FF en faveur de la France
30 septembre 1991	10,99 milliards de FF en faveur de la France

(statistiques des douanes françaises)

B) Commerce extérieur

<i>Sens France-Suisse :</i>	
Janvier à décembre 1990	10 708 millions de SFr.
Janvier à octobre 1991	8 651 millions de SFr.
(- 4,37 % par rapport aux 10 premiers mois de 1990)	
<i>Sens Suisse-France :</i>	
Janvier à décembre 1990	8 748 millions de SFr.
Janvier à octobre 1991	7 054 millions de SFr.
(- 3,05 % par rapport aux 10 premiers mois de 1990)	

(Statistiques suisses - Office fédéral des affaires économiques extérieures)

compagnie estime terminer l'année avec des chiffres en baisse de 5 %, selon les informations fournies par Monsieur Matthias Fankhauser, directeur commercial de *Swissair France*.

Comme lui-même le fait remarquer, le principal problème pour les lignes aériennes réside dans le fait que les sociétés ont diminué leurs allocations-voyage. Cette hésitation budgétaire risque de persister tant que l'économie n'amorcera pas un mouvement de redémarrage.

En 1991 *Swissair France* a quand même connu des embellies grâce notamment à l'accès au terminal 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle, à la fin du mois d'octobre, qui lui permet ainsi d'offrir un service plus efficace. En échange, *Air France* exige un traitement similaire lorsque la compagnie *Swissair* transformera, d'ici quelques mois à Zurich-Kloten, le terminal A pour être exclusivement réservé à son propre usage ; jusqu'alors, *Swissair* avait prévu de partager ce terminal avec les seules compagnies *Austrian Airlines* et *Scandinavian Airlines*, ses deux partenaires dans l'*European Quality Alliance* ; or *Air France* voudrait également y obtenir un droit d'accès.

Les expériences de *Swissair* sont tout à fait représentatives de ce qui se passe en général dans les différents secteurs du transport. Ceux-ci ont traversé diversement la période de stagnation, selon l'Observatoire Economique du ministère des Transports

(OEST) qui a publié une projection sur les résultats de 1991. Les transports de marchandises seraient finalement moins touchés que les transports de voyageurs dans la mesure où la consommation des ménages n'a pas été véritablement affectée par la crise.

Cette opinion est nuancée par Monsieur Weill, chef des ventes internationales des *Transports Charpiot*. Ce dernier juge la situation difficile à cause du taux d'inflation en hausse et de la diminution de la production en Suisse, phénomènes dus à la récession que tous connaissent et ce, malgré le succès de l'implantation des *Transports Charpiot* à Berne. La société doit faire face à une guerre accrue de la concurrence, que l'on peut mettre sur le compte de la baisse, pour ne pas parler de chute, du volume des affaires.

Pour la société *Danzas*, l'année 1991 (malgré quelques ombres au tableau : perte de clients et problèmes de faiblesse des marges par rapport aux risques pris) est jugée plutôt bonne grâce à un effort commercial, de gestion interne, et une implantation réussie à Paris-Métropole, près de Garonor. En revanche, la situation ne semble pas devoir s'améliorer durant l'année à venir, l'expansion économique étant entravée par la question du chômage. En effet, selon Monsieur Jean-Claude Berthod, directeur général du groupe, la logique du franc fort n'étant pas menée de façon harmonieuse avec le reste

de la politique gouvernementale, ses aspects positifs ne seront pas source d'emplois, alors que le problème du chômage demeure crucial.

En revanche, l'opinion de l'OEST semble partagée par Monsieur Veslot, responsable de la société *Kuoni France*, qui constate pour sa société un net recul des ventes durant les premiers mois de l'année 1991 (Guerre du Golfe oblige). Après une stabilisation au printemps, une forte reprise des "out going" mais, à contrario, un ralentissement des "in coming" ont pu être notés. Ainsi, globalement, Kuoni France enregistre pour 1991 un chiffre d'affaires en retrait de 8 % et un résultat net aux deux tiers de celui de 1990. En effet, en dépit du succès recueilli à la suite des efforts déployés en vue du développement des ventes à destination des Etats-Unis et de la Chine, la société a souffert d'un démarrage assez lent.

De même, Monsieur Veslot juge le marché encore très fragile, la situation sociale et l'extrême morosité de l'heure, liées essentiellement au climat psychologique, ont entraîné un retard de la reprise espérée pour l'automne, d'autant qu'il faudra sans doute attendre de plus une forte reprise sur les marchés étrangers avant de songer à une légère reprise.

En regard des constatations de ces sociétés de transports et de tourisme, pour Monsieur Rean Munger, chargé de la promotion à l'*Office National Suisse du Tourisme à Paris (ONST)*, l'année 1991 n'a pas été meilleure : les affaires piétinent après un début d'année relativement positif, quand, sous l'influence de la Guerre du Golfe, les Européens, et notamment les Français, limitaient leurs déplacements à l'Europe. La Suisse a su alors saisir cette opportunité et profiter de cette affluence croissante de touristes, essentiellement d'ailleurs dans le domaine des voyages d'affaires : séminaires, incentive-tours... Mais la morosité économique qui s'est ensuivie a considérablement ralenti ce flux.

La situation s'est améliorée vers la fin de l'année et devrait continuer à progresser début 1992, époque à laquelle se dérouleront les Jeux Olympiques d'Hiver en Haute-Savoie, à Al-

La Suisse dit non au Mirage 2000-5

En cette année 1991, un des points les plus sensibles des relations franco-suissees a été la décision du gouvernement helvétique, dans le cadre du renouvellement de sa force de frappe, de préférer l'avion de guerre américain F/A 18 au Mirage 2000-5.

Ce contrat était d'autant plus important qu'il représentait une affaire d'environ 3,5 milliards de francs suisses. Les aléas du hasard ont voulu que cette décision intervienne le jour même où l'Ambassadeur de Suisse à Paris ouvrait les portes de sa résidence pour la célébration du 700^e anniversaire de la Confédération Suisse.

Cependant, cette décision n'est pas encore définitive, tout au moins jus-

qu'à ce que le Parlement helvétique l'entérine ; elle devrait l'être dans le courant de l'année 1992, si l'opposition le permet. L'industrie française garde l'espoir que le Parlement appuiera la candidature française et votera en faveur du Mirage 2000-5. Dans ce but, le lobby français se montre très actif. Côté suisse, on a essayé de calmer les esprits en soulignant non seulement le fait que la balance commerciale militaire suisse est lourdement déficitaire en faveur de la France, mais aussi que la Suisse reste un de ses importants clients dans le domaine de



Photo : Dassault/Aviaplans - F. Robineau

l'aviation civile. Actuellement, la Compagnie Swissair a en commande 26 appareils Airbus, ainsi qu'une option sur 26 Airbus additionnels.

bertville. Les stations suisses pourront alors profiter de l'excédent de visiteurs qui ne pourront trouver à se loger en France, mais aussi de ceux qui, de leur propre chef, voudront échapper au "cirque" olympique.

Cependant, un sérieux handicap persiste : bien que le franc suisse ait baissé dernièrement par rapport à son cousin français, la Suisse est toujours considérée comme un pays très cher par les Français, alors qu'en réalité, toujours selon les observations de l'ONST, la différence de coût, en terme de vacances, entre les deux pays est minime.

Dans l'hôtellerie quatre étoiles et plus, la Suisse est souvent plus abordable ; de même, les tarifs des abonnements hebdomadaires aux téléskis sont légèrement inférieurs à ceux pratiqués dans l'Hexagone. Par contre,

les hôtels de deux et trois étoiles sont souvent meilleur marché en France grâce aux efforts considérables des hôteliers français : ces établissements offrent de plus une qualité bien souvent supérieure à celle proposée par leurs homologues suisses, contraignant de ce fait ces derniers à une démarche similaire afin d'attirer la clientèle française.

Un problème identique aux deux pays : le manque de personnel. Il est d'ailleurs intéressant de noter à cet égard que l'industrie hôtelière française, paradoxalement, n'est pas avanta-gée de par les quelque trois millions de chômeurs recensés ; d'après certaines observations, beaucoup de personnes sans travail préfèrent toucher les allocations-chômage que de travailler de façon irrégulière dans le cadre d'un emploi qui exigent d'eux une présence de nuit et le week-end.

**SECTEUR INDUSTRIEL :
MENTION "PASSABLE" POUR
L'ANNÉE 1991**

Si l'Office National Suisse du Tourisme a à lutter contre l'idée fautive d'une Suisse chère et parfois triste — destination préférée du troisième âge —, la diversité de l'industrie suisse n'a pas moins de problèmes pour se faire connaître en France, où son image est trop souvent limitée à la seule "trilogie" : fromages, chocolat et montres. Les Français sont toujours peu conscients du fait que les principaux produits exportés de Suisse vers la France sont, dans l'ordre décroissant de leur valeur : les chaudières, machines et appareils mécaniques, les produits chimiques et organiques, les machines et appareils électriques, les instruments d'optique, de mesure et de contrôle, — l'horlogerie n'arrivant qu'au cinquième rang, le fromage au vingtième, ... et le chocolat loin derrière —.

Dans le secteur des machines mécaniques et électroniques, la plupart des entreprises jugent l'année 1991 comme assez bonne, en partie grâce notamment au délai existant entre l'instant de la commande et celui de sa réalisation, celui-ci pouvant atteindre un an ; les effets de la récession ne se feront donc sentir que l'année prochaine.

Un cas typique de cet état de fait est celui de la société *Buhler*, qui a fêté cette année le centième anniversaire de son implantation en France, et ce de façon d'autant plus marquante que 1991 se termine sur un bilan très positif. Selon le responsable de cette entreprise, Monsieur Pierre-Albin Rudisuhli, les prévisions sont plutôt sombres dans la mesure où les commandes se sont faites attendre. Il a pu constater que beaucoup d'établissements français ont reporté la date de leurs investissements, utilisant comme prétexte dans un premier temps la Guerre du Golfe puis, en second lieu, la stagnation de l'économie que leur comportement n'a, par ailleurs, pas contribué à améliorer.

Par contre, pour la société *Landis et Gyr* l'année 1991 a été relativement paradoxale. Certaines de ses activités, telles que les compteurs électriques et le secteur de l'énergie, se sont déve-

loppées de telle sorte que la compagnie a pu y acquérir une position dominante. En revanche, le secteur des Télécommunications s'est révélé être un échec : le marché des téléphones prépayants semble saturé en France, ce qui a entraîné l'arrêt de leur production dans l'usine Landis & Gyr de Montlucan. L'année 1991 s'est donc avérée très mitigée, bien que moins morose que Landis et Gyr l'avait craint au début du conflit du Golfe. Cependant, dans la mesure où cette société se trouve être largement tributaire du secteur du bâtiment — lui-même au début d'une récession importante dont la fin ne semble pas proche — un léger ralentissement des activités pour l'année 1992 est pronostiqué.

Il en est de même pour la société *Swissphone* dont le chiffre d'affaires, cette année, a atteint 55 millions de francs hors taxes. D'après son directeur, Monsieur Henri Asenkat, le succès du lancement des récepteurs de Télécommunications sur le marché des sapeurs-pompiers n'a pas empêché 1991 d'être une année difficile, l'effondrement des ventes auprès du secteur public, dû à une plus grande rigueur, à une volonté d'économie et peut-être à une meilleure gestion de la

part de France Télécom en étant une des principales raisons. La part des marchés publics était de 25 millions de francs en 1990, et n'est plus, en 1991, que de 3 millions de francs. De plus, tous ces éléments s'inscrivent dans un contexte de marché dépressif dont personne ne peut dire ce qu'il sera en 1992.

La situation semble moins difficile pour la société *Geberit International* malgré les liens qu'elle entretient avec le secteur du bâtiment. En dépit d'une légère incertitude et d'une petite récession dans le courant du deuxième semestre 1991 sur ce marché, elle se situe dans une phase de stagnation positive par rapport à 1990, et ce notamment grâce au fait qu'elle ait continué à promouvoir de façon positive les systèmes encastrés et d'écoulement des eaux.

De même, la société *Photomaton* juge l'année 1991 très bonne tant au niveau du volume que des affaires, le marché semble actuellement être porteur, et devrait le rester pendant l'année 1992. Cette situation favorable devrait permettre selon son directeur général, Monsieur Philippe Payen, un renforcement des investissements.

Principaux produits suisses sur le marché français

En 1990, les ventes de produits suisses en France ont atteint 8 748 millions de Sfr., soit 5,93 % de plus qu'en 1989 (8 258 millions de Sfr., selon les statistiques suisses). Les principaux produits exportés par la Suisse et vendus sur le marché français ont été les suivants :

Produits	Valeur (en milliards FF)	Evolution (en %) par rapport à 1989
Chaudières, machines et appareils mécaniques	6,057	+ 10,63
Produits chimiques organiques	3,815	+ 3,69
Machines et appareils électriques	2,518	+ 10,73
Instruments d'optique, de mesure et de contrôle	1,728	+ 7,87
Horlogerie	1,593	+ 10,78
Pierres gemmes, métaux précieux, bijouterie	1,522	- 24,50
Produits pharmaceutiques	1,326	+ 47,33
Pigments et matières colorantes	1,220	+ 5,45
Plastiques et ouvrages en matières plastiques	1,180	+ 0,68
Objets d'art, antiquités	1,150	+ 33,41
Papiers, carton	0,794	+ 6,58
Aluminium et ouvrages en aluminium	0,693	+ 3,43
Produits divers des industries chimiques	0,687	+ 18,65
Ouvrages en fonte, fer ou acier	0,622	+ 0,97
Produits de l'édition	0,591	+ 24,68
Coton	0,445	- 1,55
Huiles essentielles, parfumerie	0,410	+ 1,49
Outils, outillage, articles de coutellerie	0,330	+ 5,77
Produits laitiers	0,319	- 5,90
Fonte, fer et acier	0,311	+ 17,36
Total	27,311	+ 6,17



LA PERFORMANCE : NOTRE VOCATION

Avec un budget de recherche de plus de 7 milliards de francs, CIBA-GEIGY, un des leaders mondiaux de la chimie fine, est engagé dans la course à la performance. Pharmacie, agriculture, matières plastiques, additifs, pigments, colorants et produits chimiques : autant de domaines où nous nous impliquons.

Créativité, qualité, innovation et protection de l'environnement sont notre vocation et plus que jamais de solides atouts pour gagner aujourd'hui et demain.

CIBA-GEIGY

2 et 4 rue Lionel Terray, 92506 Rueil Malmaison Cedex.
Tél. : (1) 47.52.30.00.

Mais si ces éléments positifs sont encouragés par le maintien de la parité du franc, certaines ombres pourraient apparaître avec les répercussions des variations du taux d'inflation suisse, effets qui ne sauraient tarder.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES : LES GRANDES SURFACES OCCUPENT L'AVANT-SCENE

Le problème se pose différemment dans le secteur agro-alimentaire, dans la mesure où celui-ci reste en France porteur. En effet, la dernière décennie marque une phase d'expansion de l'excédent commercial agro-alimentaire, un phénomène qui est devenu suffisamment important et reconnu pour faire naître l'expression de "pétrole vert". Dans ce contexte général positif, des entreprises telles que Emmental S.A. ou Kambly S.A. ont su imposer leurs produits sur un marché qui aurait dû s'avérer a priori difficile.

Ces sociétés ont, de leur propre aveu, bénéficié du fait qu'en matière alimentaire, les consommateurs recherchaient la qualité et étaient prêts à en payer le prix, quittes à acheter moins mais mieux. Le principal constat dressé par leurs dirigeants tourne autour de deux constatations : une baisse des ventes dans les secteurs dits traditionnels, et une pression du regroupement de la distribution, qui devient plus forte du fait de sa moindre diversité. Entre 1990 et 1991, l'événement majeur est la concentration des grandes surfaces, processus qui devrait s'accélérer dans les dix ans à venir. D'après une enquête publiée par le quotidien *Les Echos*, le nombre des supermarchés devrait s'élever à 8 700 en l'an 2 000 (en 1990, ils étaient 7 000) et celui des hypermarchés de 1 325 (en 1990, le total était de 852) ; ils représenteront 75 % des achats effectués dans les grandes surfaces. Cette tendance est d'autant plus importante qu'elle s'est produite beaucoup plus tardivement en France que dans les autres pays. Face à ces deux phénomènes, une conclusion s'impose aux maisons suisses : pour maintenir leur présence sur le marché français, il leur faut aller vers la distribution moderne, et ce malgré les problèmes que cela peut poser.

Ainsi, selon Monsieur Guignard, directeur commercial de Kambly France S.A., ce sont les distributeurs qui sont en concurrence et non les entreprises. Sa société a rencontré un accueil très favorable de la part du consommateur français ; elle se situe donc en phase de développement pour cette année 1991, avec des acquisitions de parts de marché normales, malgré un certain ralentissement au deuxième semestre. La morosité du marché français serait, d'après lui, autant due à une certaine ambiguïté entretenue par les médias qu'aux conditions internationales.

De même, la société Emmental S.A. fait état d'un bilan globalement positif grâce entre autres au succès de produits tels que le Vacherin "Mont d'or", l'Appenzell et la Tête de Moine, et ce nonobstant les difficultés dues aux prix et à la concurrence française et internationale, notamment en ce qui concerne l'Emmental. Pour son directeur, Monsieur Martin Strebelt, les exigences de la distribution constitueront sa principale occupation, à défaut d'être une préoccupation ! Celles-ci

sont de deux ordres : elles touchent d'abord les délais de livraison. Les distributeurs souhaitent en effet travailler de plus en plus à partir d'un stock zéro, volonté qui implique un délai de livraison de la part des fournisseurs de vingt-quatre heures. Or, étant donné le poids des formalités d'exportation, le direct est impossible et obligera la société à trouver des partenaires servant de bases logistiques. Seconde exigence : la tranquillité d'approvisionnement, qui passe avant même le problème des prix dans la mesure où de toute façon le volume des produits suisses concernés n'est pas le même.

Le secteur agro-alimentaire a dans d'autres domaines connu des mouvements importants, notamment l'entrée d'intérêts italiens dans les sources Perrier, ce qui a provoqué la réaction de la société Nestlé : en augmentant sa participation dans les eaux minérales de Vittel, elle a, vers la fin de l'année 1991, renforcé sa position d'actionnaire majoritaire, tout en affirmant sa place sur le marché français.

Nouveau schéma directeur pour les Trains à Grande Vitesse

L'année 1991, qui marque le dixième anniversaire de la mise en service du TGV, se présente comme le terme d'une longue phase d'attente dans le domaine des liaisons ferroviaires entre la France et la Suisse. Au mois de mai, le gouvernement français a publié le schéma directeur relatif aux Trains à Grande Vitesse ; celui-ci prévoit deux possibles portes d'accès à la Suisse : Bâle et Genève, la première par le TGV Est ou par le TVG Rhin-Rhône, la seconde par Mâcon/Bourg-en-Bresse ou par Chambéry. Le dossier est actuellement étudié par un groupe de travail franco-suisse, qui doit établir la rentabilité respective de chaque alternative. On estime en effet un tracé viable si l'on dépasse 8 % de rentabilité financière. Selon les analyses provisoires, le TGV Rhin-Rhône arrive à un taux de 8,4 %. Pour les représentants des autorités zurichoises, tout comme pour Monsieur Jean-Pierre Chevènement qui représente le côté français, faute de se brancher à



l'Europe des Transports, la Suisse court le risque d'être le seul état relié à l'ensemble des pays européens uniquement par voie aérienne. Aussi a-t-elle manifesté à plusieurs occasions son vif intérêt pour ce dossier, sujet d'un entretien entre le ministre des transports français et son homologue suisse, lors de la visite de ce dernier à Paris au mois de Novembre. Pour sa part, la Chambre de Commerce de Zurich a présenté une plaquette réalisée par l'entreprise suisse de construction Züblin SA, intitulée : «Zürich pro-TGV — Comment aller plus loin ?» ; elle s'y exprime en faveur de la connexion ferroviaire au TGV, notant au passage que l'avenir de l'Europe est lié à celui du réseau ferroviaire européen et que Zurich doit y conserver une place stratégique. Et, pendant que Zurich commence à constituer un groupe de pression en faveur de la connexion avec le TGV Rhin-Rhône, les autorités de Genève poursuivent de leur côté l'étude d'une connexion avec un autre tracé TGV.

CHEFS D'ENTREPRISES !

L'IMMOBILISME EST VOTRE ENNEMI !
VOUS ÊTES À LA RECHERCHE :

- d'un contact avec la Suisse
- d'une nouvelle technologie
- d'une diversification
- d'un partenaire
- d'un institut de recherches expérimentales ou appliquées
- d'une possibilité d'implantation

DANS LE CANTON DE VAUD, ENTRE
LE JURA ET LE LAC LEMAN

FAITES APPEL À L' **OVCI** !

OVCI Office vaudois pour le développement
du commerce et de l'industrie

Av. Mon-Repos 24
1005 LAUSANNE (Suisse)
Tél. international + 41/21- 23 33 26
Fax international + 41/21- 233 329

Techniques de fixation **SFS** par autoperçage

Sécialiste dans le domaine de l'autoperçage et seul fabricant en France de la gamme **spedec**. SFS vous offre en direct de l'usine de Valence une gamme étendue de produits et de visseuses spécialisés pour l'industrie de l'automobile et du poids lourd, pour la pose de toitures et de bardages, menuiseries aluminium, PVC, etc...
Vente et assistance technique.



SFS Stadler, un groupe de renommée internationale

39 rue G. Méliès
BP 609
F-26006 VALENCE CEDEX

Téléphone: 75.42.44.22
Télex: 345 246
Télécopieur: 75 55 38 22



MATERNA

laits en poudre
pour enfants et adultes

NORMAFRUIT

jus de fruits en ampoules
pour bébé

Société Française des laits médicaux Materna
250 bis, bd Jean-Jaurès - 92100 Boulogne
Tél. : (1) 46 21 74 00 - Télécopie : (1) 46 21 41 85

LEGERE PROGRESSION DES RESULTATS DANS LES SECTEURS DE LA FINANCE ET DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'avancée des entreprises suisses en France a perduré en 1991 dans divers secteurs, tels que les finances, où les banques suisses ont accru leur présence sur la place française, surtout sous la forme d'alliance avec des entreprises locales. Ainsi, la *Société de Banque Suisse*, au travers de sa filiale *Stern France*, a établi avec la société financière *Pallas*, un joint-venture, nommé *Pallas Stern*, qui se spécialise en "investment banking".

De la même façon, *Sandoz* a pris possession de nouveaux laboratoires français, portant à onze sociétés sa présence dans l'Hexagone

L'industrie pharmaceutique en France, dont le chiffre d'affaires a atteint 76,6 milliards de francs français en 1990, connaît depuis des années une progression soutenue : quinze pour cent par an en moyenne. Il est vrai que la consommation pharmaceutique française est en constante augmentation. En 1970, chaque Français dépensait 211 francs pour ses achats de médicaments et, en 1990, près de 1 700 francs, soit une hausse plus forte que celle de l'inflation. Cette demande accrue s'explique en partie par le fait que le prix de la plupart des médicaments de base est contrôlé par le gouvernement, ce qui les rend considérablement meilleur marché qu'en Suisse ; selon Monsieur Bach, de la société *Sandoz*, la baisse de 2,5 % imposée à ses produits n'a pas contrarié l'équilibrage global des résultats de l'entreprise, avec un chiffre d'affaires en hausse de huit à neuf pour cent ; néanmoins restera pour l'année 1992 le problème de la variation du taux d'inflation suisse, dans la mesure où il devra en partie la répercuter, et celui des incertitudes autour des textes de loi qui doivent être prochainement votés par l'Assemblée Nationale et le Sénat, sur proposition du ministre de la Santé.

Comme le confirme Monsieur Michel Ménestrier, directeur financier de *Ciba-Geigy*, l'industrie pharma-

ceutique est assez protégée des cycles conjoncturels, de par le simple fait qu'il y aura toujours des malades. Par contre, la taxe sur la publicité et les exigences du gouvernement français en matière de prix font que la rentabilité n'est pas toujours à la hauteur des attentes. De plus, l'influence des taux de change est considérable, dans la mesure où environ la moitié du chiffre d'affaires de la société (4,7 milliards de francs français) est constituée par des importations en provenance de Suisse (2,5 milliards de francs français). "Un franc fort et stable est donc le plus grand service que le gouvernement français puisse nous rendre dans la gestion de nos entreprises françaises", a noté Monsieur Ménestrier. Il ajoute que l'année 1991 a été une année sinistre dans les secteurs agro-chimique et chimie industrielle, où les ventes ont considérablement baissé.

CONCURRENCE DE PLUS EN PLUS SEVERE DANS LE DOMAINE DES ASSURANCES

Le secteur français de l'assurance, quant à lui, avec un chiffre d'affaires de 534 milliards de francs, a progressé de 8,2 % en 1990, ce qui représente une évolution moins importante qu'au cours des dernières années. Au plan mondial, l'assurance française se situe au quatrième rang pour l'assurance-vie avec 5,3 % du montant total des cotisations encaissées, derrière le Japon (31,4 %), les Etats-Unis (29,7 %), le Royaume-Uni (7,7 %) et au cinquième rang pour les assurances de dommages avec 4,8 %, derrière les Etats-Unis (46 %), le Japon (11,4 %), l'Allemagne (8,2 %) et le Royaume-Uni (5,1 %). Mais la dépense moyenne annuelle consacrée par habitant à l'assurance (5 600 francs) demeure modeste par rapport à celle de la Suisse et du Japon (14 000 francs), et des Etats-Unis (10 500 francs).

Le marché français de l'assurance reste, selon les observations de Monsieur Lebranchu de la société *Winterthur*, très fragmenté et la concurrence de plus en plus sévère. L'année 1991 a vu une augmentation sensible des sinistres. Cette situation risque de se prolonger jusqu'à la mi-1992.

L'INDUSTRIE TEXTILE SE VOILE DE GRIS

Si l'ouverture de l'Europe de l'Est a laissé entrevoir de nouveaux marchés, elle a aussi amené de nouveaux concurrents, dans l'industrie textile notamment, pour laquelle 1991 fut une année difficile. Selon Monsieur Jean-Pierre Tissier, directeur de la société *Fischbacher*, la collection d'été n'a pas très bien marché, pour des raisons liées principalement au climat et à la concurrence des exportateurs de l'Asie du Sud-Est. L'entreprise a réussi plus ou moins à maintenir son chiffre d'affaires. Ses placements de sa collection d'hiver ont été bons, mais beaucoup de questions subsistent quant à l'avenir. Pour ce qui est des échanges commerciaux dans le textile (hors confection), positifs jusqu'en 1975, ils n'ont cessé de se dégrader depuis. Le déficit a donc continué de se creuser : 18,5 milliards en 1990 au lieu de 16,5 milliards en 1989 et de 15,5 en 1988. En sept ans, il a plus que quadruplé. L'échange entre la Suisse et la France a fléchi dans ce secteur en 1990 : les exportations françaises vers la Suisse ont baissé de 8 %, et celles de la Suisse vers la France de 7,7 %.

La mise en place du marché unique européen, fixée au 1^{er} janvier 1993, induit également une nouvelle stratégie industrielle. Les regroupements et les alliances qui continuent à se manifester dans le secteur des assurances autant que dans les autres industries en témoignent.

Il est significatif qu'au travers de cette enquête, la seconde préoccupation des dirigeants d'entreprises suisses installées dans l'Hexagone, après celle de la morosité économique, soit la réaction de la Suisse à l'intégration européenne et à la création du marché unique européen. La plupart des dirigeants interrogés ont exprimé le vœu que la Suisse devienne partie plus prenante dans la construction européenne, et qu'elle se joigne à ce processus historique, tant dans ses aspects positifs que négatifs.